

## SOCIÉTÉ DES SUCRERIES DU MOULE (GUADELOUPE)

### Constitution Société des Sucrieries du Moule (Guadeloupe) (Cote de la Bourse et de la banque, 5 août 1902)

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Dufour, notaire à Paris, le 16 juin 1902, il a été formé une société anonyme sous la dénomination de Société des Sucrieries du Moule (Guadeloupe).

La société a pour objet principal : la culture de la canne à sucre, la fabrication et le commerce du sucre de canne, l'acquisition et l'exploitation de plantations, fabriques et usines. D'autres objets accessoires sont énumérés à l'art. 2 des statuts.

Le siège social est à Paris, 5, rue Freycinet.

La durée de la société a été fixée à 50 années.

Le fonds social est de 1.200.000 fr. et divisé en 2.400 actions de 500 fr. chacune, sur lesquelles 2.000, entièrement libérées, ont été attribuées au fondateur, M. de Saint-Alary<sup>1</sup>, en représentation de ses apports. Les 400 actions de surplus ont été toutes souscrites et libérées du quart.

Sur les bénéfices nets, il sera prélevé 5 % pour la réserve légale, et la somme nécessaire pour servir 5 % d'intérêt aux actions. Le surplus sera réparti de la façon suivante : 20 % au conseil d'administration, et 80 % aux actionnaires.

Ont été nommés administrateurs : MM. Hubert Delamarre<sup>2</sup>, demeurant à Paris, 46, rue de Laborde ; Georges Privé<sup>3</sup>, 31, avenue de la République ; Pierre-Louis Roederer<sup>4</sup>, 5, rue Freycinet ; M. [Evremond] de Saint-Alary, 32, rue de la Ferme, à Neuilly-sur-Seine ; et Jules Deville. — *Affiches Parisiennes*, 29/7/1902.

### Appel de fonds Société des Sucrieries du Moule (Guadeloupe) (Cote de la Bourse et de la banque, 12 août 1902)

Les actionnaires de la Société des Sucrieries du Moule (Guadeloupe), au capital de 1.200.000 francs, ayant son siège à Paris, 5, rue Freycinet, sont informés que, dans sa séance du 9 août 1902, le conseil d'administration de ladite société a décidé l'appel du solde du capital redû sur chaque action, soit 375 fr. En conséquence, les actionnaires

---

<sup>1</sup> Evremond de Saint-Alary : successeur de son père Armand comme associé de la maison Jules Deville et Cie, de Marseille, à l'origine de la Compagnie marseillaise de sucrerie coloniale.

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Jules\\_Deville-Marseille.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Jules_Deville-Marseille.pdf)

<sup>2</sup> Hubert Delamarre (1845-1909) : chef d'escadron de cavalerie, administrateur du Gaz d'Amélie-les-Bains (1883), de la Compagnie d'exploration de la Côte-d'Ivoire (1901), des Mines de cuivre de Naltagua (1907) et de celles de Catemou, au Chili, ainsi que de la Société internationale du gaz d'huile. Officier de la Légion d'honneur à titre militaire.

<sup>3</sup> Georges Privé : marié à une Dlle Jouin. Directeur de la maison Vve Jouin, commissionnaire en sucres à Paris. Père de Pierre Privé, ingénieur ECP et Supélec, qui fit toute sa carrière chez Fives-Lille, qu'il représenta aux Sucrieries et raffineries de l'Indochine et aux Sucrieries brésiliennes.

<sup>4</sup> Pierre Roederer (1856-1940) : marié à une sœur d'Évremond Saint-Alary (ci-dessus). Président de la Compagnie marseillaise de sucrerie coloniale. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/antilles-guyane/Marseillaise\\_Sucrerie\\_coloniale.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/antilles-guyane/Marseillaise_Sucrerie_coloniale.pdf)

sont invités à effectuer le versement de ladite somme avant le 5 septembre 1902, au compte de ladite société, dans les caisses de la société Marseillaise, à Paris, 1, rue Auber.  
— *Affiches Parisiennes*, 12/8/1902.

---

A.G., 19/11  
Société des Sucrieries du Moule (Guadeloupe)  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 18 novembre 1912)  
[dernière mention]

---